



CROCT

Comité régional d'orientation des conditions de travail

DÉBUT

22/08/2025

FIN

—

DURÉE

—

RÉUNIONS

—

MISSION DE L'INSTANCE

Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) est une instance consultative placée auprès du Préfet de Guyane (DGCOP). Il réunit tous les acteurs régionaux de la prévention : services de l'État (DEETS/DGCOP), partenaires sociaux (8 représentants employeurs et 8 représentants salariés), organismes de Sécurité sociale et structures d'expertise. Il participe à l'élaboration et au suivi du Plan Régional Santé Travail (PRST). En son sein, un Comité Régional de Prévention et de Santé au Travail (CRPST) oriente les politiques de santé au travail.

ENJEUX

Le PRST définit les priorités d'action des services de l'État et des organismes de prévention en matière de santé au travail pour 4 ans. Participer au CROCT permet aux employeurs d'influencer ces priorités et de s'assurer qu'elles tiennent compte des réalités du tissu économique guyanais, en orientant les politiques vers un accompagnement adapté aux spécificités locales plutôt qu'une approche uniquement répressive.

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

MISSIONS

- Représenter les employeurs guyanais au CROCT, contribuer à la définition des priorités du Plan Régional Santé Travail et relayer les contraintes spécifiques des entreprises en matière de prévention (conditions climatiques, zones enclavées, secteurs d'activités particuliers). Peser sur les orientations des politiques de contrôle de l'inspection du travail et sur les actions de prévention prioritaires du territoire.

ÉLIGIBILITÉ

- Être mandaté par le MEDEF Guyane comme représentant des organisations patronales. Bonne connaissance des obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail. Disponibilité pour participer aux séances plénières du CROCT et aux travaux des sous-commissions.

PROFIL RECHERCHÉ

Dirigeant d'entreprise ou responsable sécurité engagé sur les enjeux de santé et conditions de travail, représentatif de la diversité du tissu économique guyanais. Aptitude au dialogue avec les administrations et les organisations syndicales dans un cadre institutionnel, et maîtrise des problématiques réglementaires en matière de risques professionnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

—